Note d'information

INSCRIPTIONS PAR LE WEB
Année universitaire 2015/2016

Connectez-vous sur le site :

https://primo.univ-st-etienne.fr

▶ Etape 1 Inscription en ligne, mode d'emploi

- La durée d'une session d'inscription est d'environ 15 minutes.
- Contrôler soigneusement les informations saisies.
- Pour tout complément d'information ou tout incident survenu au cours de votre saisie, vous pouvez contacter une assistance téléphonique au 04 77 42 18 37 de 08 H 30 à 16 H 30 (sauf le week-end).

De quels éléments avez-vous besoin :

Avant de commencer, vous devez vous munir des informations suivantes :

- Votre **numéro INE** (il figure sur votre relevé de notes du Baccalauréat) ou **BEA ET** votre **numéro de sécurité sociale**.
- Une **carte bancaire** valide.

Conseil : renseignez-vous également sur votre situation au regard du régime étudiant de sécurité sociale et au niveau de la bourse d'enseignement supérieur pour 2014/2015.

▶ Etape 2 Validation

Vous devez impérativement, lors de votre saisie, **imprimer la fiche récapitulative** et nous **la renvoyer** avec les pièces justificatives **mentionnées ci-dessous**:

Pour votre inscription, les documents suivants :
:

- La **fiche récapitulative de votre saisie**
- La fiche de « **Scolarité** »
- La « **Charte de bon usage des ressources informatiques**» datée et signée.

Ces deux derniers documents sont à télécharger sur notre site :
http://www.iut-roanne.fr/

Pièces à fournir <u>obligatoirement</u>

Tout dossier incomplet empêchera l'obtention de la carte étudiante et certificats de scolarité

- **L'original +**1 photocopie **du relevé des notes du baccalauréat** (ou titre équivalent). L'original vous sera rendu immédiatement. Fournir la traduction en français pour les bacs étrangers. <u>Pour les titulaires du bac Pro</u>, fournir une attestation de réussite délivrée par votre établissement.

- **2 photos** d'identité <u>récentes</u> (pas de photos scannées) format <u>35 x 35</u> (dont une à coller sur le dossier), avec vos noms et prénoms écrits au verso.

- Une photocopie de la **carte nationale d'identité** ou du livret de famille (<u>pour les étudiants étrangers</u>, un acte de naissance et sa traduction, une photocopie du passeport et du visa).

- Une photocopie du **certificat de participation** à la **journée d'appel de préparation à la défense** (APD). Si vous n'avez pas accompli cette journée, fournir une photocopie de l'attestation de recensement délivrée par la Mairie de votre domicile. Sont concernés tous les étudiants français ainsi que les étudiantes nées à partir de 1984.

- Toute pièce justifiant de votre position vis-à-vis de la **Sécurité Sociale** :

  - **photocopie de la carte d'immatriculation personnelle** : il s'agit de votre n° personnel de sécurité sociale reçu récemment et envoyé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, ou copie de votre attestation vitale (si étudiant) ou celle du conjoint

  ET

  - **copie de l'attestation vitale de vos parents** (et non la carte vitale).

- **L'original** + 1 photocopie de **<u>l'attribution conditionnelle</u>** de **bourse d'enseignement supérieur** pour bénéficier d'une exonération des droits, si vous êtes boursier pour 2014/2015.

  Pour les candidats n'ayant pas reçu leur réponse, possibilité d'apporter l'avis d'imposition des parents (revenus perçus en 2012) pour le calcul de la bourse.

- La **formule de paiement** des droits universitaires :

  ▶ par chèque (bancaire ou postal), espèces ou carte bancaire.
  N'inscrivez pas le montant, il vous sera indiqué sur place.

  <u>A titre indicatif pour 2013/2014</u> :
  Scolarité 183 €, sécurité sociale 211 €, médecine préventive 5,10 €
  Prestations complémentaires facultatives :
  Sport 25 €, carnet culture 16 €

- Une **attestation d'assurance** **<u>(scolaire et extra-scolaire ou universitaire)</u>** responsabilité civile personnelle établie par votre assureur pour **2014/2015**. Sinon vous pouvez souscrire une assurance auprès d'une compagnie (LMDE, SMERRA, autre…). Cette couverture responsabilité civile est **<u>obligatoire</u>** pour tous les étudiants effectuant un stage, l'Université ne couvrant pas les risques que l'étudiant encourt ou fait encourir à des tiers à l'occasion de ses études.

Renvoyer votre dossier complet à :

IUT de Roanne
Service scolarité
20, avenue de Paris
42334 ROANNE CEDEX

UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ÉTIENNE